

Archives CFDT

Contrat de don d'archives privées

Entre

Nom : Prénom :

Téléphone : Courriel :

Adresse :

ci après dénommé(e) le donateur

et

Les Archives de la CFDT, 47-49 avenue Simon Bolivar, 75019 Paris, représentées par M. /
Mme

.....
ci après dénommé(e) le donataire

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 Le donateur remet aux Archives de la CFDT, sous forme d'originaux, à titre de don, le fonds d'archives dont un état succinct est annexé au présent contrat.

Article 2 Le donateur transmet aux Archives de la CFDT la propriété pleine et exclusive du fonds.

Article 3 Le fonds est remis gratuitement par le donateur. Le donataire prend à sa charge les frais de conservation matérielle, de classement et d'inventaire de ces documents.

Article 4 Les répertoires et instruments de recherche des documents donnés seront établis en deux exemplaires, dont l'un sera remis au donateur.

Article 5 Le fonds est consultable sans restriction par le donateur et les personnes mandatées par celui-ci. Cette consultation a lieu exclusivement dans la salle de lecture des Archives de la CFDT.

Article 6 Le fonds est également consultable gratuitement et sans restriction par le public. Les modalités de communication des archives fédérales et des archives personnelles sont fixées par la Commission exécutive dans sa note du 23 février 2015.

Article 7 Les éventuels dons complémentaires feront l'objet d'un avenant au présent contrat. Les conditions demeureront identiques.

Date et signature précédées de la mention "*lu et approuvé*"

Le donateur :

Le donataire :

